



PROVINCE DE QUÉBEC

À : Priscilla Lamontagne
Claire Wallot
Line Surprenant
Francis Limoges
Marc-André Daoust
Julie Pelletier
Alex Brisebois-Proulx
Loïc Boyer

**AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS spécial vous est par la présente donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par le maire, Monsieur François Robillard, pour être tenue le **lundi 19 décembre 2022 à 20 h**, à la salle du conseil située au 3000 chemin d'oka, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. *Période d'intervention ;*
2. *Règlement 701 concernant l'adoption des divers taux de taxes et des compensations pour l'année 2023 - Adoption*
3. *Augmentation de l'excédent de fonctionnement non-affecté ;*
4. *Contrat d'entretien – PG Solutions Inc. – Octroi du contrat*
5. *Autorité régionale de transport métropolitain / EXO – Budget et Quote-part 2023*
6. *Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) – Budget et Quote-part 2023*
7. *Régie de police du Lac-des-Deux-Montagnes- Budget et quote-part 2023;*
8. *Service intermunicipal relatif à l'aréna Olympia Deux-Montagnes/Sainte-Marthe-sur-le-Lac- Budget et quote-part 2023;*
9. *Service intermunicipal relatif au centre d'appel d'urgence 911- Budget et quote-part 2023;*
10. *Service intermunicipal d'incendie Deux-Montagnes/ Sainte-Marthe-sur-le-Lac- Budget et quote-part 2023;*
11. *Diminution de l'excédent de fonctionnement non-affecté*
12. *Période d'intervention ;*
13. *Levé de la séance.*

Veillez noter que la séance sera, comme d'habitude, diffusée en direct via Facebook et que nous prendrons également les questions par cette plateforme.

Le 9 décembre 2022

Monsieur François Robillard
Maire